



**PREFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R32-2021-456

PUBLIÉ LE 16 DÉCEMBRE 2021

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /**

R32-2021-12-15-00004 - Arrêté DOS-SDES-GRHH-2021-164 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire d'AMIENS (Somme) (3 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2021-12-15-00004

Arrêté DOS-SDES-GRHH-2021-164 modifiant la  
composition nominative du conseil de  
surveillance du centre hospitalier universitaire  
d'AMIENS (Somme)

**ARRETE DOS-SDES-GRHH-2021-164**  
**MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**  
**DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS (SOMME)**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**  
**CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5, L.6143-6, et R.6143-1 à R.6143-4 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Benoît VALLET) ;

Vu l'arrêté DOS-SDES-GRHH-2020-101 du 1<sup>er</sup> octobre 2020 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire d'Amiens (Somme) ;

Vu la décision en date du 17 novembre 2021 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les désignations des représentants du personnel ;

Vu les désignations par la Préfète de la Somme concernant les catégories de personnalités qualifiées relevant de sa compétence ;

Vu les désignations par les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale, chacun en ce qui les concerne, de leurs représentants et notamment celle du conseil régional Hauts-de-France ;

Vu la délibération n° 2021.02182 de la commission permanente du conseil régional des Hauts-de-France du 23 novembre 2021 relative aux désignations dans les organismes extérieurs ;

Vu l'extrait du procès-verbal de la commission médicale d'établissement du 28 octobre 2021 relatif à la nomination des représentants de la CME aux différentes instances ;

Considérant la désignation de Monsieur Jean CAUWEL en qualité de représentant du conseil régional Hauts-de-France au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire d'Amiens, en remplacement de Madame Anne PINON ;

Considérant la désignation de Monsieur le Professeur Éric NGUYEN-KHAC et Monsieur le Docteur Kamel MASMOUDI en qualité de représentants de la commission médicale d'établissement au sein du Conseil de Surveillance du centre hospitalier universitaire d'Amiens ;

## **ARRETE**

### **Article 1<sup>er</sup> :**

A la date du présent arrêté, la composition du conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire d'Amiens est celle fixée en annexe 1.

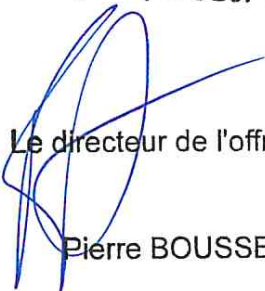
### **Article 2 :**

Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

### **Article 3 :**

Le directeur de l'offre de soins de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France et la directrice générale du centre hospitalier universitaire d'Amiens sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 15 DEC. 2021



Le directeur de l'offre de soins

Pierre BOUSSEMART

**ANNEXE 1 (ARRETE DOS-SDES-GRHH-2021-164)**

**COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

**Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :**

**1° en qualité de représentants des collectivités territoriales**

- Madame Brigitte FOURÉ, Maire de la commune siège de l'établissement,
- Monsieur Franck DARRAGON, représentant de la communauté d'agglomération Amiens Métropole,
- Madame France FONGUEUSE, représentante du Président du conseil départemental de la Somme,
- Madame Nicole CORDIER, représentante du conseil départemental de l'Oise,
- Monsieur Jean CAUWEL, représentant du conseil régional Hauts-de-France.

**2° en qualité de représentants du personnel**

- Monsieur le Professeur Eric NGUYEN-KHAC et Monsieur le Docteur Kamel MASMOUDI, représentants de la commission médicale d'établissement,
- Madame Héroïse MOLLIENS, représentante de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques,
- Monsieur Virgile RODRIGUES MARTINS et Monsieur Marc WASSON, représentants désignés par les organisations syndicales.

**3° en qualité de personnalités qualifiées**

- Monsieur Henri FOULQUES et Monsieur Mohammed BENLAHSEN, personnalités qualifiées désignées par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France,
- Monsieur Pierre LACOUR, personnalité qualifiée désignée par la Préfète de la Somme,
- Monsieur Gérard DESSEAUX (association France Rein Picardie) et Madame Ghislaine LEFEBVRE (Familles Rurales), représentants des usagers désignés par la Préfète de la Somme.